



## Fiche de données de sécurité selon 2001/58/CE

Date d'impression : 23.08.2006

revue le : 23.08.2006

### 1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

· Identification de la substance ou de la préparation

· **Nom du produit:** **SANITERPEN INSECTICIDE EN POUDRE**

· **Emploi de la substance / de la préparation** Insecticide

· **Producteur/fournisseur:**

ACTION PIN  
Route André Dupuy  
B.P.30  
F-40260 CASTETS  
FRANCE  
Tél.: 33-(0)558550700  
Fax: 33-(0)558550707

· **Service chargé des renseignements:** Commercial

### 2 Composition/informations sur les composants

· Caractérisation chimique

· **Description:** Insecticide naturel en poudre.

· **Composants dangereux:**

huile de pin	Xi; R 38	1-10%
pipéronyl butoxide	N; R 50/53	moins de 1% %
pyrèthre	Xn, N; R 20/21/22-50/53	moins de 1% %

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### 3 Identification des dangers

· **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

### 4 Premiers secours

· **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· **Après contact avec la peau:**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un spécialiste.

(suite page 2)

## **Fiche de données de sécurité** selon 2001/58/CE

Date d'impression : 23.08.2006

revue le : 23.08.2006

**Nom du produit:** SANITERPEN INSECTICIDE EN POUDRE

(suite de la page 1)

· **Après ingestion:** Consulter immédiatement un médecin.

### **5 Mesures de lutte contre l'incendie**

· **Moyens d'extinction:**

Mousse  
Poudre d'extinction

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau

· **Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:**

Gaz/vapeurs irritants.

· **Équipement spécial de sécurité:** Équipement de protection individuel.

· **Autres indications:** Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

### **6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

· **Les précautions individuelles:**

Pas nécessaire.  
Porter un vêtement de protection individuelle.  
Porter un appareil de protection respiratoire.

· **Mesures pour la protection de l'environnement:**

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avvertir les autorités compétentes.  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· **Méthodes de nettoyage/récupération:**

Recueillir par moyen mécanique.  
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

· **Indications supplémentaires:**

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection individuelle, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### **7 Manipulation et stockage**

· **Manipulation:**

· **Précautions à prendre pour la manipulation:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.  
Éviter la formation de poussière.  
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

· **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

· **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Ne conserver que dans l'emballage d'origine.  
Stocker dans un endroit frais.

· **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.  
Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.  
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

· **Température maximale de stockage:** < 35°C

· **Température minimale de stockage:** > 5°C

(suite page 3)

## Fiche de données de sécurité selon 2001/58/CE

Date d'impression : 23.08.2006

revue le : 23.08.2006

**Nom du produit:** SANITERPEN INSECTICIDE EN POUDRE

(suite de la page 2)

### 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· **Valeurs limites d'exposition supplémentaires pour les dangers possibles lors du traitement:**

Pyrèthrines : VME mg/m<sup>3</sup> = 5

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **Équipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

· **Protection respiratoire:** Masque à poussière

· **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection

· **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

### 9 Propriétés physiques et chimiques

· **Indications générales.**

<b>Forme:</b>	Poudre
<b>Couleur:</b>	Blanc-jaune pâle
<b>Odeur:</b>	Pin

· **Changement d'état**

<b>Point de fusion:</b>	Non déterminé.
<b>Point d'ébullition:</b>	Non déterminé.

· **Point d'éclair:** Non applicable.

(suite page 4)

## Fiche de données de sécurité selon 2001/58/CE

Date d'impression : 23.08.2006

revue le : 23.08.2006

**Nom du produit:** SANITERPEN INSECTICIDE EN POUDRE

(suite de la page 3)

· <b><u>Auto-inflammation:</u></b>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· <b><u>Danger d'explosion:</u></b>	Le produit n'est pas explosif.
· <b><u>Densité à 20°C:</u></b>	0,7 g/cm <sup>3</sup>
· <b><u>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:</u></b>	Insoluble
· <b><u>valeur du pH:</u></b>	Non applicable

### 10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Réactions dangereuses:** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Produits de décomposition dangereux:** Gaz/vapeurs irritants

### 11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë:**
- **Symptômes significatifs dans les tests sur animaux:**  
Aucune évaluation toxicologique n'est à notre disposition à l'heure actuelle.
- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Irritation possible par contact avec la peau.
- **des yeux:** Irritation possible par contact avec les yeux.
- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.

### 12 Informations écologiques

- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- **Mobilité et potentiel de bio-accumulation:** Solubilité avec l'eau:insoluble
- **Effets écotoxiques:**
- **Remarque:** Nocif pour les poissons.
- **Indications générales:**  
Aucune évaluation écotoxicologique n'est à notre disposition à l'heure actuelle.  
Le produit contient des substances dangereuses pour l'environnement.  
Nocif pour les organismes aquatiques.

### 13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit:**
- **Recommandation:** De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Bien vider et bien rincer; rendre inutilisable.

(suite page 5)

**Fiche de données de sécurité**  
selon 2001/58/CE

Date d'impression : 23.08.2006

revue le : 23.08.2006

**Nom du produit:** SANITERPEN INSECTICIDE EN POUDRE

(suite de la page 4)

### 14 Informations relatives au transport

· Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique):

· Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train): -

· Code danger: -

· No ONU: -

· Etiquette de danger -

· Désignation du produit: -

· Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):

· Classe IMDG: -

· No ONU: -

· Label -

· Groupe d'emballage: -

· No EMS: -

· Polluant marin: Non

· Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:

· Classe ICAO/IATA: -

· No ID ONU: -

· Label -

· Groupe d'emballage: -

### 15 Informations réglementaires

· Marquage selon les directives CEE:

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

· **Phrases R:**

52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· **Phrases S:**

2 Conserver hors de portée des enfants.

13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

24 Éviter le contact avec la peau.

29 Ne pas jeter les résidus à l'égout.

46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

(suite page 6)

**Fiche de données de sécurité**  
**selon 2001/58/CE**

Date d'impression : 23.08.2006

revue le : 23.08.2006

**Nom du produit:** SANITERPEN INSECTICIDE EN POUDRE

(suite de la page 5)

**16 Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.  
05BD001E

**· Phrases R importantes:**

20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

38 Irritant pour la peau.

50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**· Service établissant la fiche technique:** Marketing**· \* Données modifiées par rapport à la version précédente**

Les astérisques sur le côté gauche indiquent qu'il y a eu une modification dans le paragraphe depuis la dernière version.

Mise à jour selon la Directive 2001/58/CE

F